HAL
open science

Asie Pacifique : mouvements démographiques et géopolitique

Gérard-François Dumont

To cite this version:

Gérard-François Dumont. Asie Pacifique : mouvements démographiques et géopolitique. Géostratégiques, 2013, 39, pp.9-32. halshs-00847214

HAL Id: halshs-00847214

https://shs.hal.science/halshs-00847214v1

Submitted on 23 Jul 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Recteur Gérard-François Dumont

Professeur à l'Université de Paris-Sorbonne
Président de la revue *Population & Avenir* [1*]

Asie Pacifique : mouvements démographiques et géopolitique

Le centre de gravité du monde est souvent présenté comme s'étant déplacé de l'Atlantique au XXe siècle au Pacifique au XXIe siècle, en raison de l'émergence et du développement de la région Asie Pacifique et aussi du maintien de l'importance des États-Unis. Cela justifie de s'interroger sur les mouvements démographiques des pays de cette région et sur le rôle qu'auraient pu exercer sur ces mouvements des facteurs géopolitiques. Puis il faudra analyser les enseignements des projections démographiques de cette région à l'horizon 2050. Cela suppose de préciser d'abord le champ géographique de cette région Asie Pacifique.

1. Le champ géographique de la région Asie Pacifique

Deux périmètres institutionnels peuvent d'abord être proposés. Le premier correspond à la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), branche de développement régional des Nations Unies pour la région Asie-Pacifique fondée en 1947, dont le siège se situe à Bangkok, en Thaïlande. Cette Cesap est composée de 62 États membres, avec une portée géographique qui s'étend d'ouest en est, de la Turquie à l'île océanienne de Kiribati dans le Pacifique et, du nord au sud, de la Fédération de Russie à l'archipel, également océanien, de la Nouvelle-Zélande. Un tel ensemble, où vivent les deux tiers de la population mondiale, est beaucoup trop vaste lorsqu'il s'agit de se centrer sur la région Asie Pacifique.

Un second périmètre est celui de l'APEC (Asia-Pacific Economic Cooperation), organisation économique regroupant, outre les plus grands pays de l'Asie orientale et de l'Océanie, cinq pays du côté est de l'océan Pacifique, soit, du nord au sud, le

1. * 191 rue Saint-Jacques 75005 Paris www.population-demographie.org

Canada, les États-Unis, le Mexique, le Pérou et le Chili. Comme ce périmètre de l'Apec couvre bien au delà de la région Asie Pacifique, un troisième périmètre, en s'appuyant sur la géographie, doit être proposé.

Considérons la mer de Chine, qui prolonge à l'ouest l'océan Pacifique. Elle est bordée dans sa partie intitulée « orientale » par le littoral Est de la Chine, la péninsule coréenne et le Japon, même si elle devient la mer Jaune dans la partie la plus septentrionale. Dans sa partie intitulée « méridionale », la mer de Chine est bordée par le littoral Sud de la Chine, par le Viêt Nam et les Philippines, archipel dont les îles forment un trait d'union entre la mer de Chine méridionale et l'Océan Pacifique. Et les deux parties de la mer de Chine sont séparées par Taiwan et son détroit. Réfléchir aux mouvements démographiques de cette région suppose donc d'en examiner les différents pays riverains. Toutefois, il n'est pas illogique d'ignorer l'extrême Sud de la mer de Chine, qui touche deux des rivages maritimes de la Malaisie, celui de la péninsule et celui de la région malaisienne de Sabah et Sarawak, ainsi que le sultanat de Brunei sur le Kalimantan, ou île de Bornéo. En effet, ces territoires sont éloignés de l'océan Pacifique et le Kalimantan en est séparé par la mer des Célèbes.

Restent donc sept pays qui correspondent à une définition géographique de la région Asie Pacifique. Toutefois, l'analyse des mouvements démographiques se trouve contrainte d'en écarter deux, à commencer par la Corée du Nord en raison des fortes incertitudes qui pèsent sur ses données démographiques. Ce pays a même pratiqué un embargo strict de ses statistiques démographiques de 1964 à 1989[2]. Dans sa grande sagesse, l'ONU[3] aurait alors pu en tenir compte dans ses publications[4] en inscrivant «non disponible» là où les chiffres manquaient. Mais comme une telle institution croit alors qu'elle est censée tout savoir, elle a publié dans les années 1980 certains tableaux en appliquant à la Corée du Nord une amélioration systématiquement favorable de son espérance de vie. Il en résultait que, s'appuyant sur une logique théorique « d'avenir radieux », l'ONU faisait progresser ce pays davantage, mais selon des chiffres erronés, que la Corée du Sud qui, elle, livrait des statistiques véritables. Depuis 1989, il est difficile de dire quelle fiabilité accorder

2. Eberstadt, Nicolas, « Population et main-d'œuvre en Corée du Nord », *Population*, 48, n° 3, mai-juin 1993, p. 683.
3. Pourtant la Corée du Nord, sous le nom de République populaire démocratique de Corée, et la Corée du Sud, sous le nom de République de Corée, sont membres de l'ONU depuis le 17 septembre 1991, suite à la disparition de l'URSS.
4. Notamment dans les annuaires démographiques que l'ONU publie alors.

aux statistiques démographiques périodiquement diffusées par la Corée du Nord. Aussi, avec sagesse, le World Population Prospects (WPP) de la division de la population de l'ONU, dans sa révision 2010, ne livre ni données ni projections pour la Corée du Nord, pays dont la population est estimée à 24,6 millions en 2012[5]. En outre, la même référence ignore Taiwan[6], pays non membre de l'ONU depuis que la Chine y a été admise en 1971, et dont la population est estimée à 23,3 millions.

En conséquence, le thème des mouvements démographiques et de la géopolitique de la région Asie Pacifique contraint à ignorer les deux pays de la région les moins peuplés, soit la Corée du Nord et Taiwan, et ne peut porter que sur cinq pays : la Chine, la Corée du Sud, le Japon, les Philippines et le Viêt Nam dans leurs frontières d'aujourd'hui, donc la Chine incluant le Tibet et la Corée du Sud dont les frontières résultent du cessez-le-feu[7] de juillet 1953 (38e parallèle). L'analyse des mouvements démographiques conduit à s'interroger sur le nombre d'habitants de ces pays et leur évolution, sur l'importance de leur population active et sur le vieillissement qui sera le phénomène majeur du XXIe siècle.

La première caractéristique démographique bien connue de la région Asie Pacifique tient à l'importance la Chine. Son nombre d'habitants représentait en 1950 près des quatre cinquièmes de la population de la région et ce pourcentage est du même ordre de grandeur au tournant du XXe siècle. En 1950, le Japon est très nettement la deuxième population de la région, devançant le Viêt Nam tandis que la Corée du Sud et les Philippines sont les petits derniers, toujours si l'on exclut la Corée du Nord et Taiwan.

Durant la seconde moitié du XXe siècle, seules les Philippines connaissent une évolution régulière, à la baisse, de leur taux d'accroissement, surtout sous l'effet de l'avancée dans la transition démographique[8] et, subsidiairement, d'un solde migratoire nul jusqu'au milieu des années 1960, puis constamment négatif.

5. Sardon, Jean-Paul, « La population des continents et des pays », *Population & Avenir*, n° 710, novembre-décembre 2012, www.population-demographie.org/revue03.htm

6. Comme, à ce jour, le Kosovo ou le Haut-Karabagh, mais dans des contextes géopolitiques fort différents. Pour le Haut-Karabagh, cf. Dumont, Gérard-François, « Haut-Karabagh : géopolitique d'un conflit sans fin », *Géostratégiques*, n° 38, 1er trimestre 2013. Concernant Taiwan, cf. *id.* « Taiwan entre l'indépendance et l'annexion », *Géostratégiques*, n° 17, 2007.

7. Cessez-le-feu qui n'est toujours pas transformé en un traité de paix, une des raisons pour lesquelles la Corée du Nord continue à se déclarer en guerre.

8. Période, de durée et d'intensité variables, pendant laquelle une population passe d'un régime démographique de mortalité et de natalité élevées à un régime de basse mortalité, puis de faible natalité.

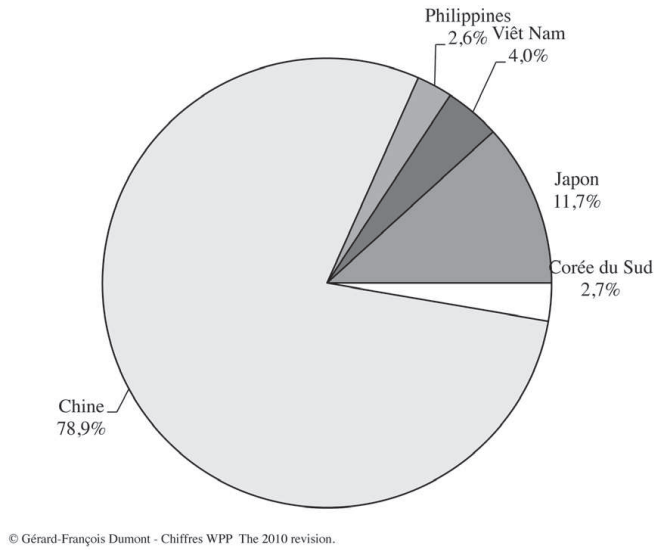

Fg. 1. La répartition spatiale de la population de la région Asie Pacifique en 1950

2. Des transitions démographiques souvent heurtées par des événements géopolitiques

Dans les quatre autres pays, l'évolution démographique, tout en étant également conforme à la logique de la transition démographique, connaît des variations liées à des facteurs géopolitiques internes ou internationaux. Au moment du « grand bond en avant » de la fin des années 1950, la Chine enregistra une forte baisse de son taux d'accroissement démographique en raison des effets mortifères de cette décision politique d'intense collectivisation qui vit s'effondrer la production agricole et engendra une hausse de mortalité équivalente pour la population de la Chine à ce qu'avait été la Première Guerre mondiale pour celle de la France. Puis, lorsque le régime chinois revient sur l'intense collectivisation de cette période, l'amélioration des productions vivrières engendre une augmentation temporaire des mariages et des naissances comme au lendemain d'une guerre. Une vingtaine d'années plus tard, cela entrainera une légère hausse de la natalité sous l'effet de l'arrivée à l'âge de fécondité des générations nées après le « grand bond en avant ».

En Corée du Sud, la croissance démographique connaît un pic après 1e cessez-le feu de 1953 sous le double effet de l'arrivée de millions de réfugiés du Nord fuyant le régime communiste qui s'y installe et du retour de la paix permettant la constitution de familles, ce qui concourt à la hausse de la natalité. Une vingtaine d'années plus tard, ces naissances postérieures à l'interruption de la guerre de Corée

engendreront une légère hausse du taux de natalité, d'où un palier dans l'avancée dans la transition démographique.

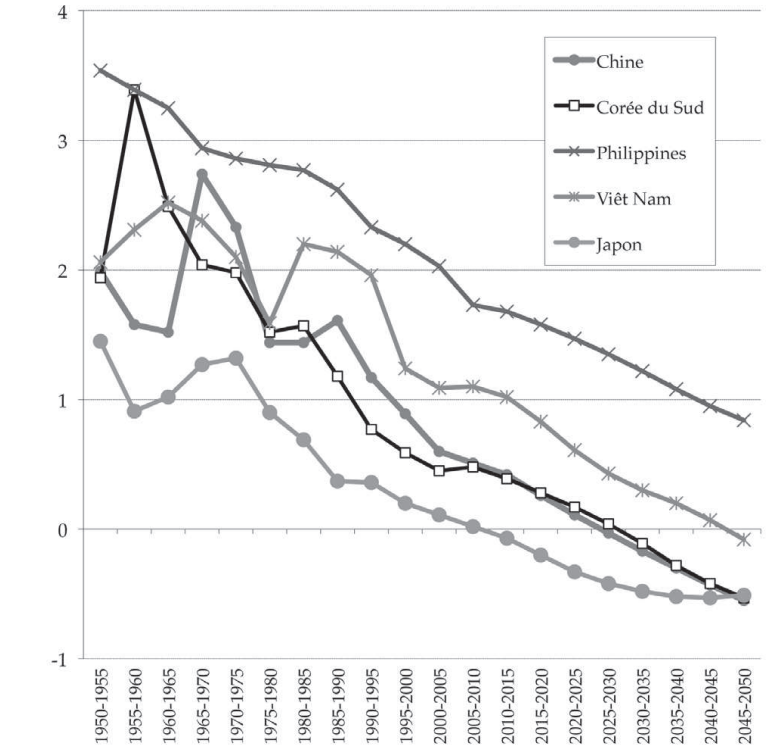

© Gérard-François Dumont - chiffres WPP 2010 constatées puis projection moyenne.

Fig. 2. Le taux d'accroissement démographique total dans la région Asie Pacifique

Au Japon, le mouvement démographique de la seconde moitié du XXe siècle est également largement influencé par un facteur géopolitique, dû à une décision sans équivalent dans aucun autre pays au monde. En effet, en 1948, la diète vote une loi eugénique[9] pour éviter la transmission de maladies héréditaires. Cette loi comprend trois volets :

« a. Est prévu, en plus des cas de stérilisation facultative, un certain nombre de situations dans lesquelles la stérilisation peut être imposée au malade.

b. La loi envisage, à côté de l'opération eugénique par excellence qu'est la stérilisation – féminine ou masculine – l'avortement, comme remède eugénique à une grossesse qui risquerait de provoquer la naissance d'un anormal.

9. Loi sur la Protection eugénique. Loi n° 156 du 13 juillet 1948.

c. La loi n'envisage pas seulement de réduire le nombre des individus présentant une infériorité, mais aussi de protéger la vie et la santé de la mère.[10] »

Après 1948, la loi de protection eugénique fait l'objet de plusieurs amendements, en particulier celui du 17 mai 1952 qui prévoit la stérilisation masculine, dans les cas de protection de la mère et de maladie mentale non héréditaire.

Mais, en réalité, bien que la législation démographique invoque exclusivement des motifs eugéniques, cette politique est destinée à réduire la natalité et à limiter la population en créant des dérogations permettant la stérilisation ou l'avortement. Et son application déborde très largement le cadre prévu.

Dès 1949, la natalité du Japon baisse notablement, davantage sous l'influence de l'avortement que de la contraception. En conséquence, les statistiques 1955-1960 du WPP mettent en évidence la baisse du taux d'accroissement total, baisse qui s'explique également par une période exceptionnelle de solde migratoire négatif, phénomène ensuite rencontré seulement pendant la période 1990-1995.

Sous l'effet de cette politique, le Japon a, pendant tout la seconde moitié du XXe siècle, le taux d'accroissement total le plus faible de la région Asie Pacifique en dépit d'une remontée au tournant de années 1970, années où arrivent à l'âge de fécondité les naissances plus nombreuses survenues au lendemain de la guerre, avant la mise en application de la loi eugénique.

Des facteurs géopolitiques transparaissent aussi dans l'évolution du taux d'accroissement démographique du Viêt Nam. Ce taux est particulièrement abaissé en 1975-1980, en raison de l'exode de Vietnamiens fuyant le régime communiste qui s'empare du Sud en 1975[11], donc de l'émigration des *boat people* et de ses effets sur la natalité.

10. Riallin, Jean-Louis. « La prévention des naissances au Japon : politique, intentions, moyens et résultats », *Population*, 15e année, n° 2, 1960, pp. 333-352.
11. Rappelons que l'armée américaine a quitté le territoire du Sud-Viêt Nam en 1973.

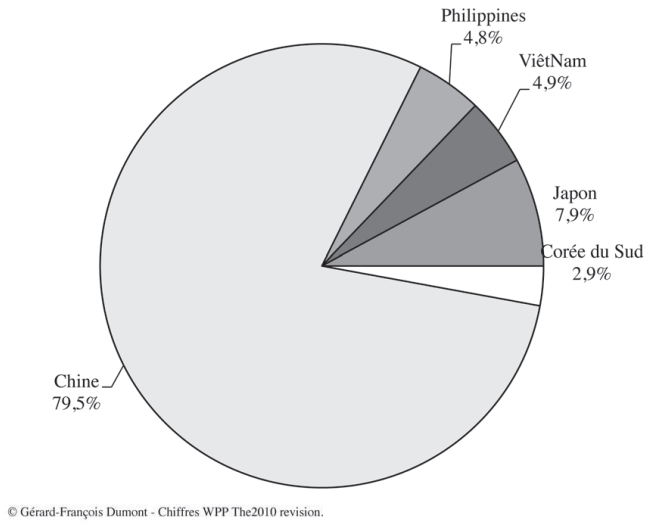

Fig. 3. La répartition spatiale de la population de la région Asie Pacifique en 2000

À la suite de l'ensemble des évolutions démographiques de la seconde moitié du XXe siècle dans la région Asie Pacifique, en 2000, le poids relatif de la population de la Chine demeure au quatre cinquièmes. Ceux de la Corée du Sud et du Viêt Nam sont du même ordre de grandeur[12] en 2000 qu'en 1950, soit respectivement 2,9 % et 4,9 %, toutefois en légère augmentation. Mais le poids relatif du Japon a nettement diminué, passant de 11,7 % en 1950 à 7,9 % en 2000. À l'inverse, celui des Philippines, porté par une fécondité plus élevée qui masque l'effet de l'émigration, double presque, passant de 2,6 % en 1950 à 4,8 % en 2000.

Examinons désormais la première moitié du XXIe siècle, dont les données cumulent les statistiques actuellement disponibles et la projection moyenne proposée par le WPP.

3. Des projections fort différenciées mais quasiment a-géopolitiques

Cette projection moyenne qui, comme toutes les projections démographiques, consiste à combiner des hypothèses de natalité, de mortalité et de migration, se fonde essentiellement sur les données des années 2000, en supposant pour chaque pays une évolution jugée favorable par l'ONU, soit partout une augmentation de l'espérance de vie et, pour la fécondité, une poursuite de sa diminution aux

12. Rappelons que, quel que soit le travail d'information démographique, les données sont souvent davantage des ordres de grandeur très satisfaisants que des chiffres certains à 100 %.

Philippines comme, avec une moindre intensité, au Viêt-Nam, mais une hausse en Chine, en Corée du Sud et au Japon, pays où elle s'est trouvé très basse dans les années 2000.

La projection moyenne ignore d'éventuelles ruptures dans les mouvements démographiques liées à des facteurs géopolitiques, bien que de tels facteurs se soient incontestablement exercés dans quatre des cinq pays durant la seconde moitié du XXe siècle. Les trois autres projections, appelées « à fécondité constante », « haute » et « basse », n'envisagent pas non plus de ruptures ; elles consistent seulement à stabiliser l'hypothèse de fécondité ou, selon une logique tendancielle, à intensifier, comme leur nom l'indique, à la hausse et à la baisse cette hypothèse de fécondité. L'idée d'un point de vue favorable est bien mise en évidence par les hypothèses de mortalité qui proposent, outre l'amélioration de l'espérance de vie évoquée ci-dessus, une seule variante, le maintien de l'espérance de vie au niveau 2010. Aucune hypothèse de baisse de l'espérance de vie n'est donc retenue dans aucune des quatre projections.

À l'examen des résultats de la projection moyenne, la population des cinq pays de la région Asie Pacifique évoluerait fort différemment, selon pas moins de quatre types. Le premier type concerne les Philippines, dont la population doublerait, le pays passant de 77 millions d'habitants en 2000 à 155 millions en 2050 en raison d'une fécondité relativement élevée et des effets d'inertie démographique[13]. Un tel doublement peut paraître extraordinaire. En réalité, il serait conforme à l'évolution du système démographique de ce pays, marquant une nette décélération de la croissance démographique, puisque la population des Philippines a été multipliée par plus de quatre au cours du demi-siècle précédent, entre 1950 et 2000.

13. L'inertie démographique signifie que l'analyse d'une population doit prendre en compte l'évolution démographique cachée dans la composition par sexe et par âge (la pyramide des âges). Ainsi un pays peut-il enregistrer une croissance démographique naturelle, donc un excédent des naissances sur les décès, en dépit d'une fécondité très abaissée en raison de sa pyramide des âges héritée lui donnant (encore) une proportion relativement élevée de femmes en âge de féconder. À l'inverse, un pays peut avoir un accroissement naturel négatif, donc moins de naissances que de décès, en dépit d'une fécondité élevée, en raison de sa pyramide des âges héritée lui donnant (encore) une proportion relativement faible de femmes en âge de féconder.

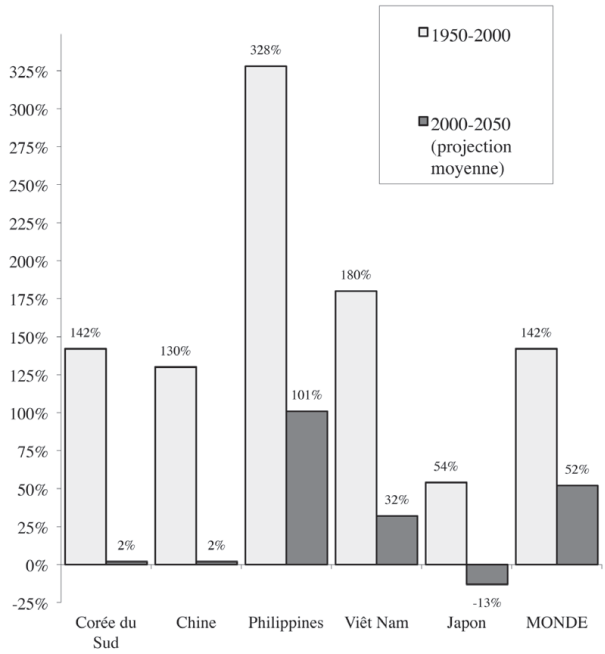

© Gérard-François Dumont, chiffres WPP 2010. constatés puis projection moyenne.

Fig. 4. L'accroissement de la population en Asie Pacifique de 1950 à 2050

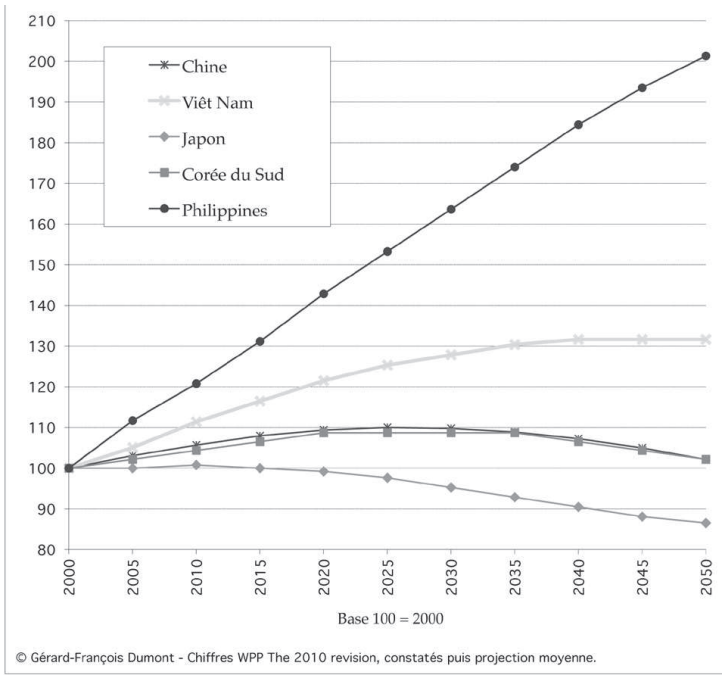

Fig. 5. L'évolution de la population des pays Asie Pacifique de 2000 à 2050 (base 100 = 2000)

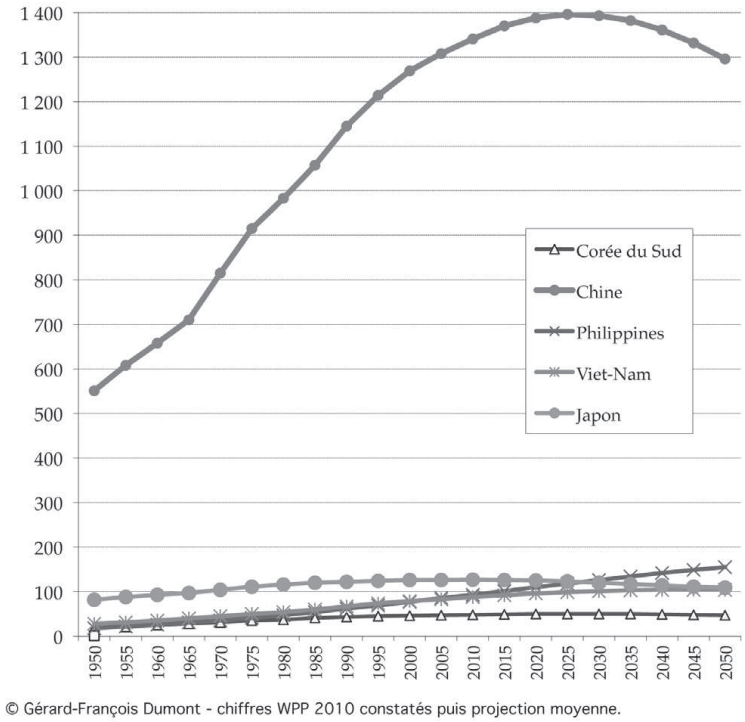

Fig. 6. La population des pays Asie Pacifique en millions d'habitants

Le Viêt Nam forme un deuxième type d'évolution démographique avec une croissance projetée de 32 % de sa population entre 2000 et 2050, nettement inférieure aux 180 % du demi-siècle précédent. Comme sa fécondité est inférieure au seuil de remplacement des générations depuis le début du XXe siècle, sa croissance démographique ne s'expliquerait que par des effets d'inertie et par la hausse de l'espérance de vie.

Deux pays entrent dans un troisième type, la Chine et la Corée du Sud. La légère augmentation de leurs populations pendant les premières décennies du XXIe siècle est exclusivement due à des effets de vitesse acquise et à l'augmentation de l'espérance de vie alors que leur fécondité les classe dans ce que j'ai appelé l'hiver démographique, c'est-à-dire « une fécondité nettement et durablement en dessous de seuil de remplacement des générations ». Mais, une fois les effets d'inertie épuisés, et dans l'hypothèse où ces pays ne connaîtraient pas une très forte hausse de leur fécondité et/ou une immigration très importante, leur population se mettrait à diminuer dans les années 2030. En conséquence, leur nombre d'habitants serait en 2050 du même ordre de grandeur qu'en 2000, donc moindre que dans les années 2010, 2020 ou 2030.

Enfin, le Japon[14] présente le quatrième type d'évolution, avec une population dont le taux d'accroissement naturel est négatif depuis 2005, donc avec un nombre de décès supérieur à celui des naissances. Ce taux pourrait demeurer négatif sous le double effet d'une fécondité affaiblie, bien que projetée en légère hausse, et d'effectifs en diminution des femmes en âge de féconder, et ce, malgré la longévité accrue des personnes âgées, tandis que l'immigration qui, certes, a commencé, demeurerait modeste. Aussi le nombre d'habitants du Japon pourrait-il être en 2050 inférieur de 13 % à celui de 2000.

En conséquence, les rangs démographiques pourraient être en partie bouleversés dans la région Asie Pacifique. Le Chine, certes, resterait le pays le plus peuplé, mais son poids démographique relatif passerait des quatre cinquièmes en 2000 aux trois quarts en 2050. Ce pays pourrait donc continuer de bénéficier de la loi du nombre[15], même s'il reculerait de la première place à la deuxième dans les populations du monde après avoir été dépassé par l'Inde[16]. Le deuxième pays le plus peuplé de la région Asie Pacifique serait, en 2050, les Philippines, où habiteraient plus de 9 % des la population régionale. Le poids démographique du Japon reculerait à la troisième place derrière les Philippines, devançant à peine le Viêt Nam, tandis que la Corée du Sud conserverait en 2050 le même poids démographique relatif qu'en 2000. Ainsi, à l'horizon des années 2040, quatre des cinq pays de la région Asie Pacifique seraient entrés dans une période de dépeuplement traduisant une certaine langueur démographique.

14. Dumont, Gérard-François, « Japon : les enjeux géopolitiques d'un « soleil démographique couchant », *Géostratégiques*, n° 26, 1er trimestre 2010.
15. Dumont, Gérard-François, *Démographie politique. Les lois de la géopolitique des populations*, Paris, Ellipses, 2007.
16. Dumont, Gérard-François, « L'Inde : un marché « milliardaire » fortement croissant, mais pluriel », *Accomex*, n° 99, mai-juin 2011

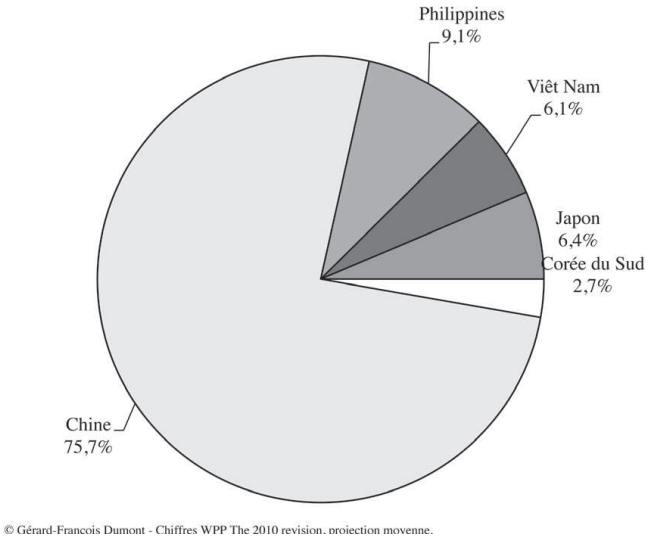

Fig. 7. La répartition spatiale de la population de la région Asie Pacifique en 2050

Outre l'évolution de la population totale, l'analyse du mouvement démographique doit aussi examiner l'évolution de la composition par âge et par sexe, à commencer par la tranche d'âge correspondant à la population active.

4. Les évolutions contrastées de la population active

Faute d'une connaissance exacte de la population active de chaque pays selon des définitions semblables, les bases de données internationales proposent de considérer une population active potentielle quantifiée par la classe d'âge 15-64 ans. Rappelons que, *ceteris paribus*, donc si les pays convergeaient vers une même productivité moyenne et un même taux d'emploi, leur création de richesses, mesurée par le PIB par actif, serait semblable, donc proportionnelle à la population active. Une population active en augmentation, si un pays dispose d'une bonne gouvernance et d'une politique économique satisfaisante, se traduit donc par une croissance du PIB alors que sa diminution, sauf en cas d'amélioration de la productivité, risque d'abaisser le PIB.

L'évolution de la population active n'est pas fondamentalement différente de celle de la population totale et ne pourrait l'être que si des mouvements migratoires importants modifiaient les effets du mouvement naturel. En effet, d'une part, les personnes qui entrent dans la population active correspondent aux naissances survenues une quinzaine d'années auparavant diminuées des enfants auparavant décédés. D'autre part, l'évolution de l'espérance de vie de l'ensemble de la popula-

tion concerne bien évidemment la population active, même si les taux de survie à chaque âge peuvent évoluer différemment.

Dans la seconde moitié du XXe siècle, les cinq pays de la région Asie Pacifique ont bénéficié d'une hausse de leur population active mais dans des contextes économiques différents, à répartir en trois types. Le premier concerne la Corée du Sud et le Japon, qui ont beaucoup investi dans l'éducation. Ces pays ont bénéficié de la hausse de leur population active pour se déployer dans l'industrie de la connaissance et développer des fleurons internationaux qui symbolisent leur compétitivité. Songeons, pour la Corée du Sud[17], à Samsung, LG ou Hyundai et sa filiale KIA[18] (Kia Motors Company) et, pour le Japon, à Hitachi, NEC ou Toshiba (dans les semi-conducteurs), Honda, Mazda, Toyota, Yamaha, Kawasaki, Suzuki ou Mitsubishi (dans l'industrie automobile et de la moto), et à Sony, Panasonic, Nintendo ou Sharp (dans l'électronique grand public).

Un deuxième type réunit la Chine et le Viêt-Nam. Dans ces pays, le niveau de formation des populations était et reste moindre, avec de nombreux actifs à qualification faible ou inexistante. La stratégie économique a consisté à offrir une main-d'œuvre pas chère, permettant à ces pays de devenir des ateliers du monde à la suite de leur ouverture économique commencée en Chine à compter de 1979 et au Vietnam à partir des années 1990.

Quant aux Philippines – formant un troisième type -, c'est le pays de la région Asie Pacifique qui a connu la plus forte augmentation de sa population active. L'une de ses spécialités consiste à fournir de la main-d'œuvre aux pays anglo-saxons, notamment dans le domaine médical, par exemple à la sortie des multiples écoles d'infirmières qui se sont créées dans ce pays. Les Philippines offrent aussi des aides familiales dans de nombreux pays du monde, y compris dans les pays du Golfe.

17. Cf. également Leveau, Arnaud, « Les paradoxes de la Corée du Sud », *Futuribles*, n° 394, mai 2013.

18. La première syllabe *Ki* du mot Kia signifie « se révéler au monde ». La seconde syllabe *A* est la première lettre du mot Asie. Donc, Kia peut signifier : « l'Asie se révèle au monde ».

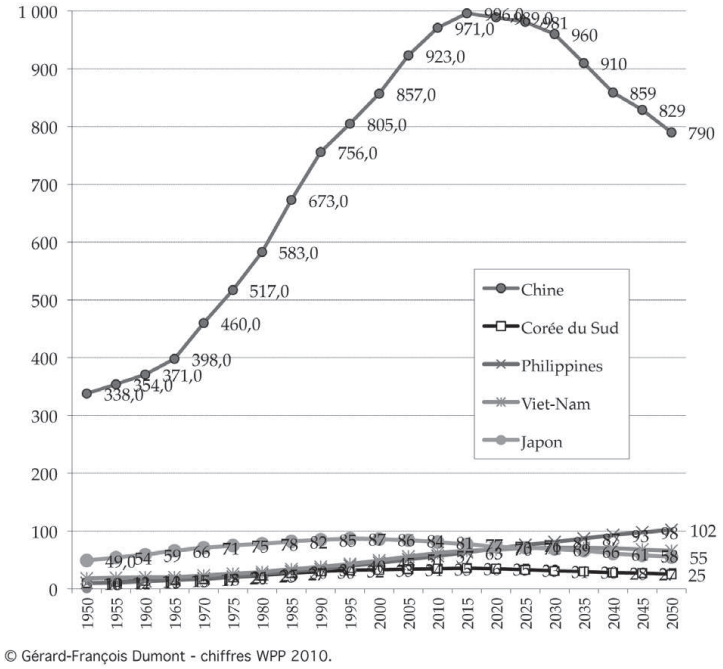

Fig. 8. L'accroissement de la population active en Asie Pacifique

Sauf aux Philippines, pour lesquelles la projection moyenne indique la poursuite de la hausse de la population active, la première moitié du XXIe siècle se présente fort différemment de la seconde moitié du siècle précédent. En effet, les quatre autres pays de la région Asie Pacifique sont projetés avec un retournement de l'évolution de leur population active, enregistrant une baisse après la hausse antérieure. Mais les dates de retournement varient selon les pays. Celle du Japon est déjà actée, avec une diminution de sa population active depuis le début du XXIe siècle. C'est l'une des raisons pour lesquelles il préfère externaliser certaines productions dans d'autres pays. Il escompte aussi limiter la baisse de sa population active en augmentant le travail féminin[19].

Dans ce pays, tout laisse penser que, sauf apports migratoires fort élevés, cette diminution devrait se prolonger au fil des décennies futures, engendrant une population active en 2050 inférieure de 36 % à celle de 2000, sachant que le Japon demeure rétif à l'idée d'une immigration massive.

Un deuxième pays, la Corée du Sud, pourrait connaître une baisse de sa population active à compter de la deuxième moitié des années 2010, baisse conduisant,

19. Pons, Philippe, « Les femmes, atout du Japon », *Le Monde*, 27 avril 2013.

à l'horizon 2050, à une population active inférieure de 24 % à celle de 2000. Cette baisse serait d'ailleurs la plus intense des pays de la région. Ce pays pourra-t-il y parer avec des solutions à la japonaise, telles que précisées ci-dessus ?

La Chine connaîtrait à son tour une baisse de sa population active à partir des années 2020, ce qui signifierait que la considérable offre d'emplois dont elle a pu disposer pour devenir l'atelier principal du monde, notamment grâce à ses bas coûts salariaux, se rétrécirait[20]. L'avenir dira si la montée de l'investissement éducatif en Chine permettra une mutation du rôle d'atelier du monde vers une accession à l'économie de la connaissance. Enfin, le Viêt Nam, à son tour, enregistrerait une baisse de sa population active à compter des années 2040. D'ici là, il a donc la possibilité d'offrir une main-d'œuvre abondante, ce qui explique qu'il soit choisi par des entreprises du Nord comme relais d'une Chine où les rémunérations ont davantage augmenté.

En dépit des ces évolutions contrastées de la population active de la région Asie Pacifique, la Chine maintiendrait son considérable avantage quantitatif avec les actifs, de très loin, les plus nombreux de la région, projetés à 790 millions en 2050 contre 102 pour les Philippines, devançant le Viêt Nam, le Japon et la Corée du Sud.

Les écarts d'évolution de la population active seraient donc considérables entre les pays de la région Asie Pacifique. La grande opposition sépare deux types de pays. Pour deux d'entre eux, les Philippines et le Viêt Nam, la population active est projetée plus nombreuse en 2050 qu'en 2000, même si, pour le Viêt Nam, le niveau de 2050 résulterait d'une augmentation suivie d'une légère baisse. En revanche, dans les trois autres pays, Chine, la Corée du Sud et surtout le Japon, les effectifs de la population active en 2050 seraient inférieurs à ceux de 2000.

20. Dumont, Gérard-François, « Les six enjeux de la démographie chinoise", *Géostratégiques*, n° 33, 4e trimestre 2011.

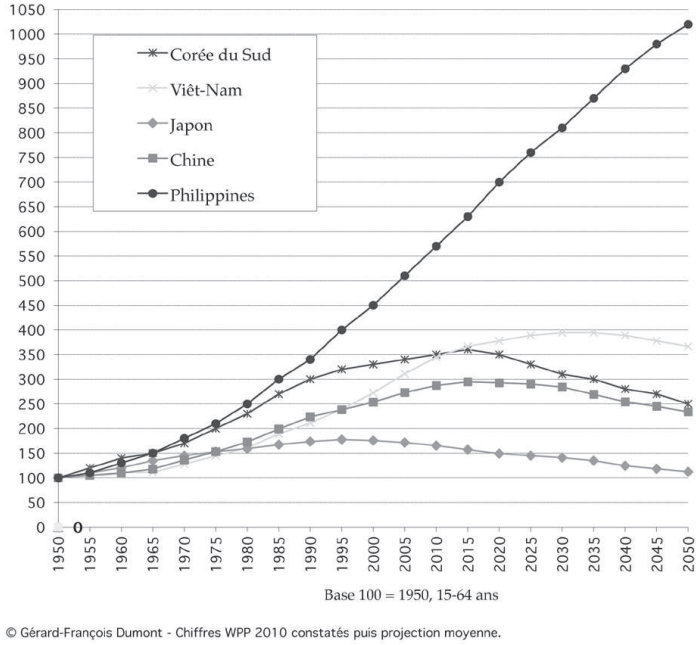

Fig. 9. L'évolution de la population active (15-64 ans) des pays Asie Pacifique de 1950 à 2050 (base 100 = 1950)

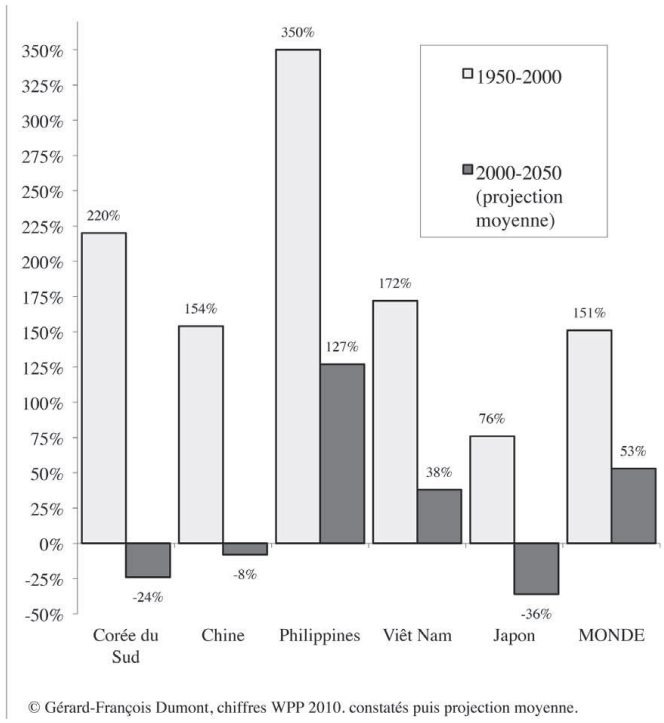

Fig. 10. L'accroissement de la population active en Asie Pacifique (1950-2000-2050)

Ainsi, la langueur démographique de certains pays de la région Asie Pacifique s'accompagnerait d'une population active moins nombreuse. Une autre différence majeure se constate également à l'analyse du vieillissement de la population.

5. Un vieillissement général mais très inégal

Ce dernier se définit comme la croissance du pourcentage de personnes âgées dans une population. Mais une autre mesure du vieillissement consiste à considérer l'âge médian, celui qui sépare en deux la population[21].

Dans la seconde moitié du XXe siècle, l'âge médian n'augmente régulièrement qu'au Japon, pour deux raisons s'additionnant : le vieillissement « par le bas » et le vieillissement « par le haut ». D'une part, la politique eugéniste réduit le nombre des naissances et, donc, les années suivantes, celui des adolescents puis des jeunes adultes. D'autre part, le Japon est le pays de la région où le vieillissement « par le haut » est le plus intense grâce à la meilleure augmentation de l'espérance de vie.

Contrairement au Japon, dans les quatre autres pays de la région Asie Pacifique, l'âge médian baisse de 1950 aux années 1960 et 1970 malgré l'augmentation de l'espérance de vie. Cette évolution s'inscrit dans la logique de la transition démographique[22]. En effet, cette dernière démarre par une baisse considérable des mortalités infantile et infanto-adolescente, signifiant une amélioration des taux de survie des plus jeunes générations. La transition démographique améliorant dans sa première étape les taux de survie de la part la plus jeune de la population, elle rajeunit d'abord la population[23]. Dans ces quatre pays, l'âge médian ne commence à augmenter qu'à partir de l'avancée en âge des naissances survenues une vingtaine d'années plus tôt et du développement des progrès de l'espérance de vie des personnes parvenues à l'âge adulte, dont ceux liés à la diminution de la mortalité maternelle.

---

21. L'âge médian sépare la population en deux parties de taille égale, soit autant de personnes avec des âges supérieurs à la médiane que de personnes avec des âges inférieurs à la médiane.
22. Période, de durée et d'intensité variables, pendant laquelle une population passe d'un régime démographique de mortalité et de natalité élevées à un régime de basse mortalité, puis de faible natalité.
23. Cet effet initial de rajeunissement ne peut concourir au vieillissement de la population que lorsque ces nombreux jeunes parviennent, plus d'un demi-siècle plus tard, à un âge avancé. Et, dans les pays les plus avancés, ce vieillissement s'est trouvé stimulé depuis les années 1970 par une nouvelle évolution démographique imprévue : l'augmentation de l'espérance de vie des personnes âgées. Cf. Dumont, Gérard-François *et alii, Les territoires face au vieillissement en France et en Europe*, Paris, Ellipses, 2006.

Les données montrent que le facteur principal de l'augmentation de l'âge médian, dans les cinq pays de la région Asie Pacifique, vient surtout de la baisse de la fécondité puisque l'évolution des deux indicateurs ci-dessus est corrélée, avec évidemment un décalage temporel. En 2000, le pays dont le niveau moyen de fécondité pendant la seconde moitié du XXe siècle a été le plus faible, le Japon, enregistre l'âge médian le plus élevé et celui à la fécondité moyenne la plus élevée, les Philippines, présente l'âge médian le plus faible.

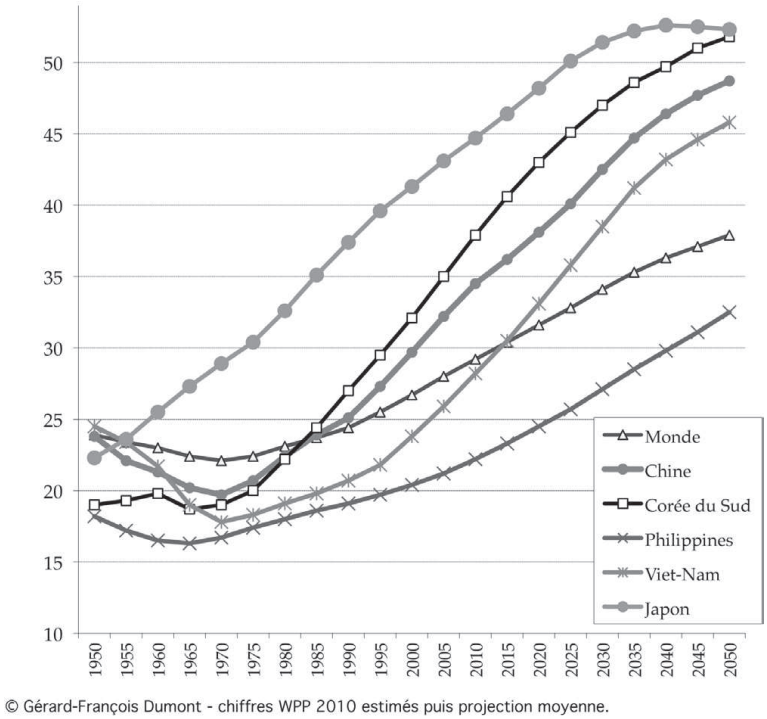

Fig. 11. L'âge médian de la population des pays Asie Pacifique

Pour la première moitié du XXIe siècle, aucun changement n'apparaît dans l'ordre des âges médians des cinq pays. Toutefois, selon la projection moyenne pour 2050, celui de la Corée du Sud rejoindrait presque celui du Japon aux environs de 52 ans. Cela s'explique pour deux raisons. D'une part, l'âge médian au Japon cesserait d'augmenter car cette projection moyenne table sur un ralentissement du rythme d'augmentation de l'espérance de vie des personnes âgées. D'autre part, cette même projection moyenne escompte au Japon une hausse progressive de la fécondité, qui passerait de son niveau le plus faible de 1,30 enfant par femme pour la période 2000-2005 à 1,8 pour les années 2045-2050.

À nouveau en 2050, les différences de vieillissement apparaissent considérables au sein de la région Asie Pacifique, avec des écarts d'une vingtaine d'années entre l'âge médian le plus faible, celui des Philippines, à seulement 32,5 ans et le plus élevé, celui du Japon, à 52,3 ans. Ces chiffres témoignent de compositions par âge fort différentes. Une autre façon de les mettre en évidence consiste à examiner le taux de dépendance des personnes âgées, qui rapporte les 65 ans ou plus aux 15-64 ans. L'intérêt d'un tel taux tient à ce que la population active a notamment pour tâche de subvenir aux besoins de la population âgée non seulement pour financer les retraites, mais aussi les services dont ces personnes peuvent avoir besoin, tout particulièrement s'il s'agit de personnes âgées dépendantes[24].

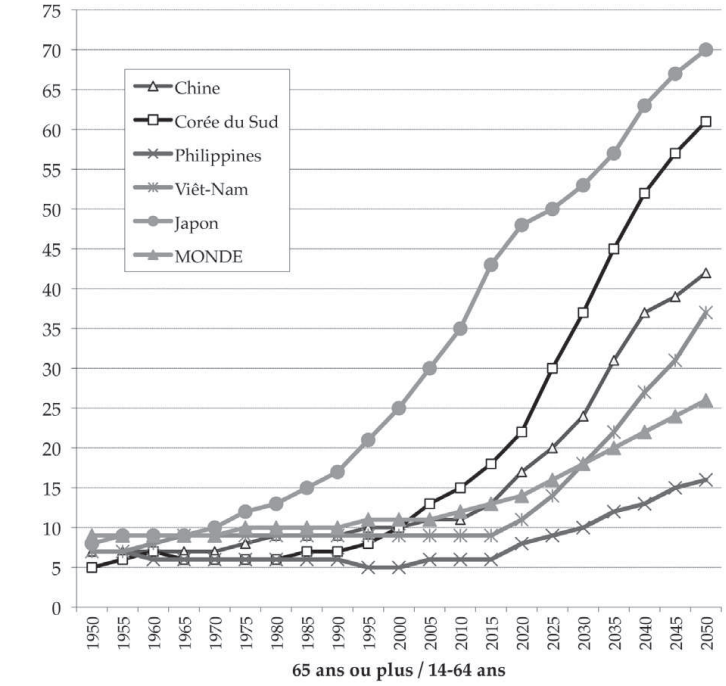

© Gérard-François Dumont - chiffres WPP 2010 constatés puis projection moyenne.

Fig. 12. Le taux de dépendance des personnes âgées dans la région Asie Pacifique

Des années 1950 à la fin du XXe siècle, le taux de dépendance des personnes âgées est très faible dans quatre des cinq pays de la région Asie Pacifique puisqu'il y demeure quasiment inférieur à dix 65 ans ou plus pour cent 15-64 ans. Autrement dit, pendant toute la seconde moitié du XXe siècle, ces pays comptent moins d'une

24. Pour le cas français, cf. Dumont, Gérard-François, « Dépendance et territoire », *Analyse financière*, n° 47, avril-mai-juin 2013.

personne de 65 ans ou plus pour dix personnes comptées dans la population active. Seul le Japon a un taux de dépendance supérieur dans le dernier quart du XXe siècle mais toutefois encore faible puisque, en 2000, le Japon n'en est encore qu'à vingt-cinq 65 ans ou plus pour cent 15-64 ans. Donc, sauf au Japon où il a déjà décollé au XXe siècle, le taux de dépendance ne commence à croître véritablement qu'au XXIe siècle, d'abord en Corée du Sud puis, à compter des années 2010, en Chine et ensuite, à compter de 2015, au Viêt Nam. Aux Philippines, même si le taux de dépendance commence à augmenter à compter de 2015, sa hausse serait fort modérée puisque la projection moyenne indique un taux de seulement seize en 2050, ce qui était déjà le taux du Japon vers 1990. En revanche, dans les quatre autres pays, la hausse du taux de dépendance des personnes âgées serait très rapide, davantage que la moyenne mondiale. Cela signifie un vieillissement accéléré, qui mettrait en tête en 2050 le Japon avec soixante-dix 65 ans ou plus pour cent 15-64 ans, et la Corée du Sud avec soixante-et-un. Autrement dit, dans ces deux pays, pour financer les besoins d'une personne âgée, il y aurait moins de deux personnes de la tranche d'âge 15-64 ans. Toujours en 2050, il y en aurait 2,4 en Chine et 2,7 au Viêt Nam. Mais, dans tous ces pays, le taux de dépendance réel serait moindre si l'augmentation de l'âge au premier emploi n'était pas compensée par une hausse de l'âge de prise de la retraite.

L'étude de la composition par âge des pays de la région Asie Pacifique met donc en évidence des écarts considérables, passés et projetés. Qu'en est-il pour la composition par sexe ?

6. Déficit ou excédent de filles

L'analyse de la composition par sexe des populations s'effectue notamment par l'examen du taux de masculinité, qui indique le nombre d'hommes pour cent femmes dans la population totale[25]. Si l'espérance de vie des deux sexes était la même, donc leurs taux de survie semblables, le taux de masculinité devrait être de 105 hommes pour cent femmes, puisque, dans toutes les sociétés et à toutes les époques il naît cent cinq garçons pour cent filles, comme l'avait par exemple mis en évidence au XVIIIe siècle, le démographe allemand Johann Peter Süssmilch (1707-1767). C'est pourquoi ce dernier, considérant que les régularités démographiques

25. Peuvent aussi se calculer des taux de masculinité par âge.

rencontrées étaient tellement extraordinaires qu'elles ne pouvaient être que d'origine divine, a titré ses travaux démographiques *L'Ordre divin*[26].

Dès les premiers chiffres disponibles des années 1950, les écarts de taux de masculinité s'avèrent fort importants entre la Chine, qui connaît déjà un déficit de femmes, et le Japon ou le Viêt Nam avec leur excédent de femmes. Concernant la Chine des années 1950 aux années 1970, deux causes peuvent expliquer cette supériorité numérique des hommes, outre celle existant à la naissance. D'une part, comme les progrès médicaux, pharmaceutiques et hygiéniques sont encore modérés, ces décennies se caractérisent par une mortalité maternelle, c'est-à-dire en couches ou par suite de couches, encore élevée, risque qui ne concerne évidemment pas les hommes. D'autre part, la société chinoise est plus dure pour les femmes, d'où il résulte que leur espérance de vie n'est guère supérieure à celle des hommes. Toutefois, des événements de géopolitique interne modifient le taux de masculinité qui s'abaisse aux environs de 1965 pour ensuite remonter. En effet, à partir de l'automne 1962, plusieurs « mouvements répressifs », connus sous la désignation de « Mouvement d'éducation socialiste », sont décidés par le pouvoir communiste. Ils visent tous les cadres qui, lors de la relative libéralisation des années 1960-1962, se seraient rendus coupables de malversations ou auraient adopté un positionnement jugé trop moderniste. Selon le sinologue Jean-Luc Domenach[27], il s'agit essentiellement de l'épuration de « l'appareil rural », qui aurait concerné plus d'un million de cadres. Or, ces mouvements répressifs, sur le modèle des purges communistes sous Staline, ont sans doute concerné davantage d'hommes que de femmes.

Puis, à compter des années 1980, le taux de masculinité de la Chine[28] augmente alors qu'il aurait pu diminuer compte tenu du recul de la mortalité maternelle. Cela est la conséquence de la politique coercitive de l'enfant unique, qui se traduit préférentiellement par des avortements de fœtus féminins, voire des infanticides de filles. Vient influencer le taux de masculinité un facteur totalement nouveau dans l'histoire de l'humanité, qui contrarie la constante universelle de 105 garçons pour cent filles à la naissance, combinant la politique coercitive, la préférence pour le garçon avec l'invention et la diffusion d'une nouvelle possibilité : l'échographie. Comme

26. Süssmilch, Johann Peter, *L'ordre divin dans les changements du genre humain, prouvé d'après la naissance, la mort et la prolongation de l'espèce*, troisième édition 1765, traduction originale, avec des études et commentaires rassemblés par Jacqueline Hecht, préface d'Alfred Sauvy, Paris, Ined, 1979.
27. Jean-Luc Domenach, *Chine : l'archipel oublié*, Paris, Fayard, 1992.
28. Dumont, Gérard-François, « Chine : vers un nouvel enlèvement des Sabines », *Géostratégiques*, n° 17, 2007.

cette dernière permet l'identification du sexe de l'enfant en gestation, elle conduit à l'avortement sélectif des fœtus féminins, la descendance mâle étant privilégiée. Cette préférence traditionnelle pour les garçons est justifiée par l'insuffisance ou l'absence de retraite et par le fait que les filles, en se mariant, quittent la famille. Dévouée à sa belle-famille, elle ne se doit plus guère à ses propres parents, pas même pour s'occuper d'eux quand ils sont devenus vieux, cette charge incombant aux fils et aux belles-filles. Tout particulièrement dans les campagnes, on considère donc qu'en l'absence de pension de retraite, il faut « élever un fils pour préparer sa vieillesse ». Pour des centaines de millions de paysans, un fils est la seule assurance vieillesse, l'unique garantie contre la maladie ou l'invalidité. Ce taux de masculinité de la Chine se trouve en conséquence plusieurs points au dessus de la moyenne mondiale.

À l'inverse, le voisin du Sud, le Viêt Nam, compte déjà plus de femmes que d'hommes dans les années 1950 et 1960. Cela peut s'expliquer par les effets du conflit avec la France et une émigration sans doute plus masculine que féminine. L'intensité de cette dernière, après la conquête communiste du Sud en 1975, fait nettement baisser le taux de masculinité, qui remonte ensuite.

Le taux de masculinité est également faible, inférieur à la moyenne mondiale, au Japon. Dès les années 1950, l'espérance de vie à la naissance des femmes y est nettement supérieure à celle des hommes, de 3,5 ans, contre une moyenne mondiale de 2 seulement, à une période où, en outre, la pyramide des âges du Japon demeure marquée par la surmortalité masculine de la Seconde Guerre mondiale. Par la suite, comme l'espérance de vie à la naissance s'accroît au Japon davantage chez les femmes que chez les hommes, jusqu'à 6,6 années en l'an 2000, le taux de masculinité n'augmente pas, demeurant aux environs de 95 hommes pour cent femmes, en dépit de la diminution des effets des conséquences de la guerre sur la composition par sexe.

Toujours pendant la seconde moitié du XXe siècle, les taux de masculinité de la Corée du Sud et des Philippines sont plus proches de la moyenne mondiale et augmentent, tout en restant dans une fourchette entre 100 et 102. Les niveaux constatés combinent partout deux éléments inverses : d'une part, l'espérance de vie des femmes s'améliore grâce à la baisse du taux de mortalité maternelle, ce qui influence le taux de masculinité à la baisse. Mais, à l'inverse, la baisse du taux de mortalité infantile bénéficie davantage aux garçons qu'aux filles car les nouveau-nés masculins sont plus fragiles que les nouveau-nés féminins[29].

29. Avant la transition démographique, tout se passait comme si la nature qui crée un déséquilibre des sexes à la naissance y portait partiellement remède dès les débuts de la vie.

Aux Philippines, la hausse du taux de masculinité des années 1950 et 1960 peut s'expliquer par une émigration de jeunes adultes plus féminine que masculine malgré la poursuite de la baisse de la mortalité maternelle.

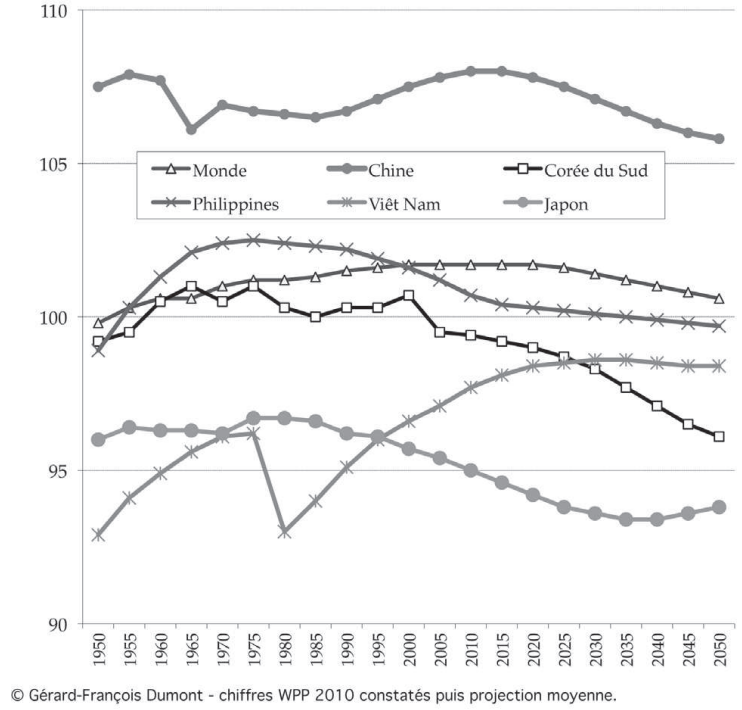

Fig. 13. Le taux de masculinité en Asie Pacifique : nombre d'hommes pour cent femmes

La première moitié du XXIe siècle, mariant les données actuellement disponibles et la projection moyenne, ne font pas apparaître de bouleversements, ce qui signifie le maintien de différences considérables dans la composition par sexe des pays de la région Asie Pacifique. Le taux de masculinité de la Chine pourrait légèrement baisser grâce à une amélioration de l'espérance de vie des femmes et une baisse escomptée du taux de masculinité à la naissance qui passerait, toujours selon les hypothèses de la projection moyenne, de 120 nouveau-nés masculin pour 100 filles dans les années 2005-2010 à 110 en 2045-2050, notamment si la politique dite de l'enfant unique est allégée.

À l'opposé, le Japon aurait un taux de masculinité constamment inférieur à 95 des années 2010 à 2040 sous l'effet du maintien d'un avantage assez élevé d'espérance de vie des femmes et d'un système migratoire trop peu intense pour éventuellement modifier le taux de masculinité par des apports très supérieurs d'immigrants de sexe masculin.

En Corée du Sud, une poursuite de l'amélioration de l'espérance de vie davantage au profit des femmes entraînerait une baisse du taux de masculinité de 100,7 en 2000 à 96 en 2050. Le taux de masculinité diminuerait aussi aux Philippines, mais moins intensément qu'en Corée du Sud, grâce à une nette amélioration de l'espérance de vie des femmes, combinée à une nouvelle diminution de la mortalité maternelle et en dépit de l'importance de l'émigration féminine, dont le poids relatif par rapport aux hommes diminuerait.

7. Des évolutions fort contrastées à des projections utiles

Ainsi, la connaissance des évolutions démographiques passées (et de leurs divergences) selon les pays de la région Asie Pacifique met en évidence que nombre de fluctuations sont liées à des facteurs géopolitiques externes ou internes. Ces facteurs, combinés avec les mécanismes de la transition démographique ou, plutôt, des transitions démographiques propres à chaque pays, puis des comportements de fécondité également propres à chaque pays lors de la période postérieure à la transition démographique, et avec le mouvement migratoire, ont engendré des contrastes dans l'évolution de la population totale, de la population active, du vieillissement comme de la composition par âge et par sexe des populations.

La projection moyenne proposée à l'horizon 2050 révèle des changements majeurs, notamment dans les rangs démographiques, sous l'effet d'accroissements positifs ou négatifs selon les pays et les périodes. Toutefois, comme les hypothèses de cette projection opèrent globalement en retenant des évolutions pour l'essentiel linéaires des trois variables essentielles (natalité, mortalité et migration), la projection n'envisage pas des ruptures susceptibles de survenir, par exemple en raison de facteurs géopolitiques. Cela ne signifie nullement qu'il faille considérer comme sans intérêt cette projection moyenne, et ce, pour deux raisons. D'une part, compte tenu de la logique de longue durée des réalités démographiques, elle souligne les défis fort différenciés propres à chacun des pays de la région Asie Pacifique. D'autre part, elle se présente comme un scénario qui aidera, au fil des années, à comprendre les évolutions en comparant les résultats de la projection moyenne avec les données statistiques réelles et en analysant leurs écarts, dont certains seront dus à des facteurs géopolitiques.